

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T15789
Adresse du site	26, avenue Philippe Auguste	Hauteur	R +10 (30.70m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz et 900MHz sur un site existant 2G/3G/4G et ajout de 3 gabarits antennaires en tant que réservation pour les technologies futures		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/09/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/09/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/11/2019
Historique et contexte	néant

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz et 900Mhz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 300°, 120° et 220°		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	2 à 10°
Estimation	300° <2V/m/ 120° <2V/m/ 220° <3V /m	Vis-à-vis (25m)	R+6 120°
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par des antennes de même taille accueillant en plus le 700MHz sur les 3 secteurs et le 900MHz sur les secteurs 2 et 3. 3 antennes panneaux de 0.80m seront également ajoutées en tant que réservations antennaires.
Zone technique	Des nouveaux modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	34.025m (Az 300°) 35.10m (Az 120°) 34.60m (Az 220°)

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

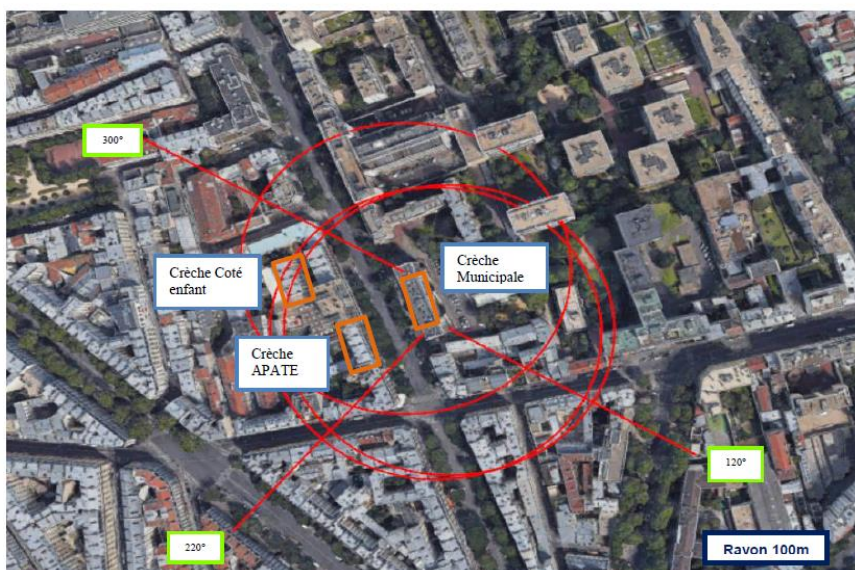
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche APATE	27 avenue PHILIPPE AUGUSTE 75011 Paris.	R+6	NON	40m	<1 V/m
Crèche Coté enfant	33 avenue PHILIPPE AUGUSTE 75011 Paris.	R+5	NON	70m	<1 V/m
Crèche Municipale	30 bis avenue PHILIPPE AUGUSTE 75011 Paris.	R+10	NON	10m	<1 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

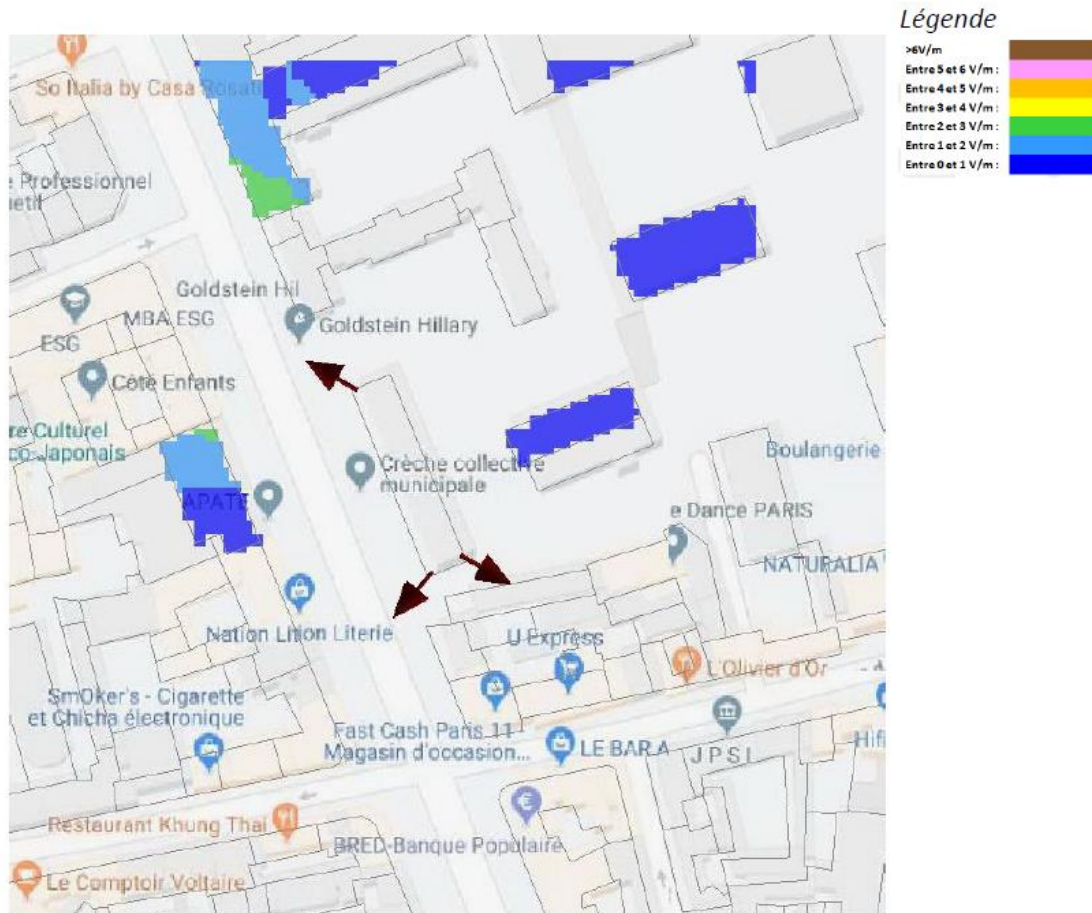


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

## Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 120°	Azimut 220°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	22,5 m	31,5 m	28,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



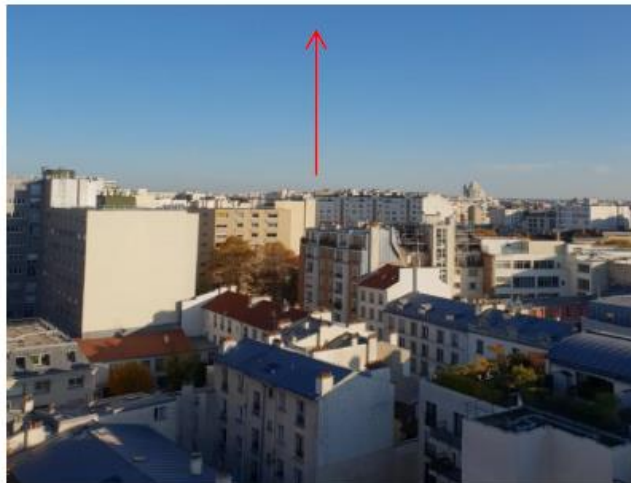
Etat projeté :



**Vue des Azimuts**



Azimut 2 ° :



Azimut 3 ° :

